



Compte-rendu d'activité 2018

Au cours de cette année notre effectif a progressé jusqu'à 59 adhérents.

Nous avons répondu à la semaine d'action nationale CFDT Retraités début octobre par l'organisation de la distribution de tracts et de billets en rapport à la baisse de pouvoir d'achat des retraités. Ces distributions ont eu lieu à Caussade, Castelsarrasin et Montauban avec un bon succès.

Nous avons également sollicité une rencontre avec le préfet, le Conseil Départemental et nos 4 parlementaires toujours au sujet de la situation des retraités. Seul le préfet n'avait pas répondu. Nous avons rencontré l'attachée parlementaire de Sylvia PINEL députée de la deuxième circonscription, l'autre députée et les sénateurs nous ayant adressé un courrier.

Des entrevues ont eu lieu avec le Conseil Départemental et l'UTR a demandé par la voix de ses mandatés la mise en place des commissions prévues par les textes au CDCA.

Notre implication dans l'Union Départementale se poursuit par notre animation du service juridique, notre participation au Collectif de l'UD ainsi qu'à son équipe d'animation et notre présence lors des actions revendicatives (personnels des EHPAD, Fonction Publique).

Le plan de formation a été mis en œuvre, les actions de communication continuent avec notamment la publication régulière du bulletin de l'UTR et nous participons régulièrement aux activités de l'union Régionale des Retraités soit dans son Conseil soit dans des groupes de travail ou commissions.

Des informations ont été diffusées au sujet du contrat de groupe de complémentaire santé négocié par l'UCR pour ses adhérents.

L'UTR a reçu 6 salarié.e.s à la permanence « bientôt en retraite »

En 2018, il y a eu 10 réunions mensuelles avec une participation moyenne de 10 membres (8 à 13) comme en 2017 **et l'Assemblée Générale annuelle en mars**. La participation à l'Assemblée Générale ayant été de 26 dont 8 invités. Les activités culture et loisirs permettent de rencontrer des personnes que nous ne voyons pas d'habitude et rassemblent plus de personnes que nos réunions mensuelles.

Lexique

UCR : Union Confédérale de Retraités est notre instance nationale au sein de la CFDT.

CDCA : Conseil Départemental à la Citoyenneté et à l'Autonomie, regroupe les personnes âgées et handicapées et succède au CODERPA.

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité. 13 pour, 0 contre, 0 abstention.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité. 17 pour, 0 contre, 1 abstention.

Le texte d'orientation (que vous aviez reçu avant l'assemblée générale) a été adopté par 24 pour, 0 contre, 0 abstention.

Le conseil d'administration a été renouvelé. Les 12 élu.e.s sont :

ALLIOUA Jimmy, APPEL-LARNAUDIE Renata, CERCIAT André, COUDERC Marie-Thérèse, HAAS Evelyne, LAFITE François, LOPES Christiane, PAUTAL Jean-Claude, THEDIE Christian, THIERCELIN Gérard, VIGNES Jean-Paul, VILLA VEGA Daniel.

REFORME DES RETRAITES

INTERVENTION de THIERRY CADART, du BUREAU NATIONAL de la CFDT

Le Conseil de l'UTR avait souhaité saisir l'occasion de l'Assemblée générale pour permettre une information et une réflexion sur le projet de réforme des retraites. C'est pourquoi elle a sollicité l'intervention d'un responsable national

Dans une intervention d'une grande clarté, Thierry CADART a fait pour nous le point sur ce projet en cours de discussion et sur les exigences de la CFDT

Pourquoi une réforme des retraites ? et pourquoi la CFDT est-elle favorable à une réforme systémique ?

- la complexité du système actuel le rend difficilement lisible pour les générations en activité

- s'y ajoute un sentiment d'injustice entre les systèmes (public/privé ; régimes spéciaux), pas toujours fondé d'ailleurs, lié à la multiplicité des régimes,

- la diversité des parcours professionnels, et notamment des parcours cahotiques aggravent les disparités (les polypensionnés cumulent les désavantages)

- il y a besoin de rétablir la confiance dans le devenir de notre système de retraite car, comme l'a montré la grande enquête CFDT "PARLONS RETRAITES", si le temps de la retraite est considéré comme "la vraie vie" par nombre de salarié.e.s, elle est aussi pour beaucoup un sujet d'inquiétude, voire de peur.

Pourquoi la mettre en chantier aujourd'hui ?

La demande d'une réforme systémique émanait de la CFDT après la (brutale) réforme Fillon de 2010

Elle a été reprise par le Président actuel lors de sa campagne de 2017. Elle est rendue possible par la relative stabilité des dépenses de retraite et le quasi-équilibre du système actuel : le moment est donc favorable à une réflexion et des décisions dans la sérénité dans une vision à long terme.



Quelles sont les exigences de la CFDT ?

En s'appuyant sur l'analyse de son enquête "PARLONS RETRAITES", la CFDT est porteuse de propositions ; elle les a affirmées dans son MANIFESTE de la CFDT POUR LES RETRAITES. Elle revendique :

- un système universel, par répartition et solidaire, qui permette une retraite décente
- des droits personnalisés (dispositifs qui prennent en compte les spécifi-

cités des parcours, les carrières longues, les conditions de travail, le handicap et la maladie)

- un système qui favorise l'égalité hommes/femmes (maintien des droits familiaux, adaptation de la pension de réversion, partage des droits à la retraite en cas de divorce)
- des droits nouveaux à construire afin de permettre un choix réel du moment et des modalités de départ
- une amélioration de la lisibilité par l'information, l'accompagnement et la médiation

L'état des discussions :

Des rencontres régulières ont eu lieu entre les partenaires sociaux et Jean Paul DELEVOYE haut-commissaire à la réforme des retraites.

Ceux qui sont à moins de 5 ans de l'âge de départ ne seraient pas concernés.

La mise en place serait très progressive : le choix reste à faire de savoir si pendant la période de transition, le calcul des pensions se fera sur la base de l'ancien système, ou si en mixant l'ancienne et la nouvelle formule.

Ont été abordés dans les rencontres successives : la clarification des logiques contributives, les carrières longues, la pénibilité

A venir dans les prochaines rencontres : les catégories actives et les régimes spéciaux, la gouvernance du système.

Notes de M.T. Couderc

Développement, formation, culture et loisirs, communication en 2018...

Développement 2016-2018

Le plan de développement 2016-2018 portait sur 4 objectifs : Maintenir le lien avec les adhérents salariés lors de leur départ à la retraite (rencontre avec les syndicats de salariés), maintenir les liens avec les adhérents de l'UTR Bulletin papier, rencontre avec adhérents isolés, services comme Cezam ou mutuelle), améliorer la visibilité de l'UTR (livret d'accueil, page internet, tracts), poursuivre la structuration de l'UTR (réunion mensuelle, mixité, bureau préparatoire à la réunion mensuelle).

La **formation** « développement soutenable » s'est tenue à Montauban.

Les deux autres formations prévues ont été annulées par l'UCR.

Celle sur la communication s'est déroulée en janvier de cette année à Onet-le-château.

L'activité conviviale « **culture et loisirs** » a continué avec la visite du Montauban protestant, la visite de la déchetterie départementale à Montech ainsi que l'abbaye de Belleperche et son musée des arts de la table.

L'activité sera reprise avec la visite du Montauban d'Ingres et Bourdelle dont vous avez reçu la feuille d'inscription.

Communication

Le bulletin de l'UTR en est resté à deux numéros. La circulation de l'information entre les militant.e.s et vers les adhérent.e.s s'est améliorée en utilisant plus régulièrement la messagerie officielle de l'UTR. La page internet a passé son 6000e visiteur avec une moyenne de 3 à 5 visites par jour depuis sa mise en service.

Il y a eu cinq rencontres avec la population retraitée sur les marchés du département.